



## Sortie dans des villages perchés du Val de Drôme le 4 mai 2023

### Bulletin d'inscription

à envoyer avant le 15 avril 2023 avec un chèque libellé à l'ordre de l'AUED

à Claude Lachaize, 55 Impasse du Fayet 26260 Margès

ou

à [contact@etudesdromoises.fr](mailto:contact@etudesdromoises.fr) accompagné du virement bancaire correspondant (RIB de l'AUED sur demande). Communication : sortie villages perchés.

\*Mme \*M. ....

Adresse .....

Téléphone (mobile de préférence) .....

Courriel .....

s'inscrit(vent) à la sortie du 4 mai 2023 : 58 € par personne (car, visites, repas) ou 48€ (sans le car)\*

◇ déjà adhérent (s) de l'AUED

◇ désire(nt) adhérer à l'AUED : 5 € (tarif abonné à Etudes drômoises) sinon 10€ sans abonnement \*

Participation : .....€ x .... = .....€

À ....., le ..... 2023.

Signature

\*Rayer la mention inutile